



NOTRE RAISON D'ÊTRE

L'Office de surveillance des fournisseurs de soins de santé et de soutien (OSFSSS) est un **nouvel organisme de réglementation de l'Ontario** établi par le gouvernement de l'Ontario et doté d'un mandat de protection du public. Par la voie de notre pouvoir législatif en vertu de la [Loi de 2021 sur l'OSFSSS](#), l'OSFSSS réglemente (encadre) les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) inscrits et d'autres catégories potentielles de membres/titulaires inscrits, qui fournissent des services de santé et de soins de soutien en Ontario.

L'OSFSSS a commencé à inscrire les PSSP admissibles le 1^{er} décembre 2024, une fois que les règlements pris en vertu de la *Loi de 2021 sur l'OSFSSS* sont entrés en vigueur. L'inscription auprès de l'OSFSSS est actuellement volontaire pour les PSSP en Ontario.

Le ministère de la Santé de l'Ontario a initialement rendu volontaire l'inscription des PSSP auprès de l'OSFSSS afin d'éviter toute conséquence ou interruption imprévue du système de soins de santé et de l'effectif de PSSP en Ontario. À l'avenir, l'inscription des PSSP pourrait devenir obligatoire en Ontario, en fonction du processus décisionnel du ministère de la Santé. Malgré l'approche volontaire de l'inscription des PSSP auprès de l'OSFSSS, l'inscription présente de [nombreux avantages](#), notamment aucuns frais ne sont exigés pour postuler et devenir un PSSP inscrit auprès de l'OSFSSS.

L'OSFSSS a établi des qualifications fondées sur l'éducation et les compétences que les PSSP candidats doivent satisfaire avant de s'inscrire. Les préposés aux services de soutien à la personne inscrits auprès de l'OSFSSS sont tenus responsables de fournir des soins sûrs, de qualité et éthiques conformément au [Code de déontologie de l'OSFSSS](#).

ENGAGÉ À PROTÉGER LE PUBLIC

Le public peut être assuré que les préposés aux services de soutien à la personne inscrits auprès de l'OSFSSS fournissent des soins sûrs, de qualité, éthiques et responsables. Le [Code de déontologie de l'OSFSSS](#) constitue le fondement du processus de traitement des plaintes de l'OSFSSS. Bien que l'on s'attende à ce que la majorité des PSSP inscrits auprès de l'OSFSSS fournissent des soins sûrs, éthiques et compétents, l'OSFSSS offre un processus de plainte équitable et transparent pour accepter les plaintes de toute personne qui a des préoccupations concernant les soins qu'elle a reçus d'un PSSP inscrit auprès de l'OSFSSS.



En apprendre davantage en consultant [À propos de l'OSFSSS – Qui nous sommes et ce que nous faisons](#) et les réponses dans la [Foire aux questions provenant des candidats](#) et des [Employeurs](#).

RESPONSABILITÉ

L'OSFSSS est responsable devant le public et le ministère de la Santé de l'Ontario. Afin de rendre des comptes à tous les partenaires du système et de renforcer la confiance dans notre travail, l'OSFSSS communique de manière transparente des informations sur nos processus et les raisons qui les sous-tendent. La réglementation par la transparence est un principe clé pour assurer une surveillance efficace des PSSP inscrits en Ontario.

Notre travail consiste en ce qui suit :

- ✓ Mettre en œuvre un système de contrôle et de contrepoids pour s'assurer que tous les PSSP inscrits auprès de l'OSFSSS ont satisfait aux exigences minimales d'inscription ;
- ✓ Tenir à jour et accessible un [Registre public de PSSP](#) inscrits auprès de l'OSFSSS ;
- ✓ Établir le [Code de déontologie de l'OSFSSS](#) auquel doivent se conformer tous les PSSP ;
- ✓ Fournir un processus de traitement des plaintes équitable et transparent pour répondre aux préoccupations du public concernant les soins de santé et de soutien que procurent les PSSP inscrits auprès de l'OSFSSS ;
- ✓ Exiger que les PSSP inscrits renouvellent chaque année leur inscription auprès de l'OSFSSS ;
- ✓ Exiger que les PSSP inscrits respectent les exigences d'amélioration continue de la qualité (en attendant l'adoption du règlement).

FAITS EN BREF

- ✓ L'OSFSSS est régi par un [Conseil d'administration](#).
- ✓ Le mandat de l'OSFSSS est la [protection du public](#).
- ✓ Depuis l'ouverture de l'inscription le 1^{er} décembre 2024, **de 17 000 autres personnes ont créé des profils d'application.**
- ✓ L'OSFSSS établit une base de confiance alors que nous continuons de mettre l'accent sur des soins de santé et de soutien responsables en Ontario – voir le [Matériel promotionnel](#) | [Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Vidéos sur YouTube](#).

Pour plus d'informations, visitez hscpoa.com

Trevor Lee, DG

Courriel : info@hscpoa.com